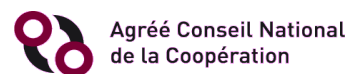




CONVOCATION
Assemblée Générale Ordinaire
dimanche 22 avril 2018



Le conseil d'administration d'Allons en Vent SCRL invite les associés à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra **Chaussée de Boondaël 32-36, 1050 Ixelles, le dimanche 22 avril 2017** à 15h00. Enregistrement des présences et des procurations à **partir de 14h00**.

Ordre du jour :

1. Constitution du bureau
 2. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2017
 3. Rapport de l'associé chargé du contrôle des comptes sur l'exercice 2017
 4. Présentation des comptes de l'exercice 2017
 5. Affectation du résultat
 6. Questions - réponses
 7. Vote - Approbation des comptes de l'exercice 2017
 8. Vote - Affectation du résultat
 9. Vote - Décharge aux administrateurs
 10. Vote - Décharge à l'associé chargé du contrôle des comptes
 11. Vote - Nomination des associés chargés du contrôle des comptes
 12. Vote - Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur
 13. Vote - Proposition d'accorder un budget de 3.000 EUR pour des animations pour mouvements de jeunesse organisées par Vents d'Houyet Académie ASBL
-

Votes

Pour le bon déroulement des votes, nous rappelons quelques règles :

- Un associé = une voix, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.
 - Pour les associés mineurs, c'est le « parrain » ou un des parents qui votera en leur nom. Chaque parrain ou parent peut représenter au maximum 8 associés mineurs dont il est le parrain ou parent.
 - Tout associé majeur peut se faire représenter par un fondé de pouvoir, pourvu que celui-ci soit lui-même associé. La procuration donnée en annexe doit être complétée et signée.
 - Tout associé majeur ne peut détenir qu'une seule procuration.
 - Les décisions sont prises à la majorité simple des associés présents et représentés.
 - Une personne ne peut détenir plus de 10 % du nombre de voix présentes et représentées.
-

Les sujets non repris dans l'ordre du jour ne seront pas abordés. Néanmoins, après la clôture de l'assemblée générale ordinaire, un forum libre pourra se poursuivre.
Un verre de l'amitié sera offert à l'issue du forum libre.

Merci de confirmer votre présence pour la bonne organisation de l'intendance
info@allonsenvent.be ou 0499 544 547